

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 27 mars 2018

Objet : Avenant N° 1 à la convention quadripartite entre le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne, le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne, le Centre départemental de gestion de l'Indre et Loire et le Centre Départemental de Gestion des Alpes-Maritimes, pour l'utilisation et l'hébergement du logiciel de gestion de la bourse de l'emploi « RDVemploipublic.fr » permettant l'adhésion du Centre Départemental de Gestion de Seine-et-Marne à la convention.

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 27 mars deux mil dix-huit à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 19 mars 2018, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Jean-Luc CADDEDU, Madame Christine CERRIGONE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Anthony MANGIN, Madame Carole RUCKERT,

Avait donné procuration : Monsieur Patrice CALMEJANE à Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Gérard LAMBERT à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Christophe PROVOT à Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL à Madame Carole RUCKERT,

Etaient absents et excusés : Madame Jeanne BECART, Monsieur Richard DOMPS, Madame Lamyra KIROUANI, Monsieur Frédéric MOLOSSI, Monsieur Philippe PEMEZEC, Monsieur Yves PERREE, Monsieur Didier ROUSSEL, Monsieur Saïd SADAOUI, Madame Marie-Christine SEGUI, Madame Nadia SEISEN, Madame Sophie VALLY, Monsieur André VEYSSIERE.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Aurore BARTHEL directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Mme Sarah DELANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Cécile BEDOUIN-LIMMOIS, directrice de l'administration et des finances, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Avenant N° 1 à la convention quadripartite entre le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne, le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne, le Centre départemental de gestion de l'Indre et Loire et le Centre Départemental de Gestion des Alpes-Maritimes, pour l'utilisation et l'hébergement du logiciel de gestion de la bourse de l'emploi « RDVemploipublic.fr » permettant l'adhésion du Centre Départemental de Gestion de Seine-et-Marne à la convention.

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et plus précisément son article 14 issu de la loi n° 2007-209 du 19 février 2007;

Vu la loi 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération n°2007-23 du 21 juin 2007 portant approbation de la charte régionale relative aux modalités d'exercice de missions communes ;

Vu la convention quadripartite entre le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne, le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne, le Centre départemental de gestion de l'Indre et Loire et le Centre Départemental de Gestion des Alpes-Maritimes signée le 8 novembre 2017, pour l'utilisation et l'hébergement du logiciel de gestion de la bourse de l'emploi « RDVemploipublic.fr » précisant les conditions de répartition des droits d'utilisation du logiciel et la répartition des coûts financiers entre les centres de gestion ;

Considérant la demande du Centre Départemental de Gestion de Seine-et-Marne d'intégrer ce dispositif ;

Considérant l'acceptation par les présidents des quatre centres de gestion d'intégrer le Centre Départemental de Gestion de Seine-et-Marne au dispositif;

Considérant qu'un avenant n°1 à la convention est nécessaire pour permettre l'adhésion du CDG 77 et la modification de la répartition des coûts financiers entre les cinq établissements ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE l'avenant n°1 ci-annexé à la convention entre le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne, le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne, le Centre départemental de gestion de l'Indre et Loire, le Centre Départemental de Gestion des Alpes-Maritimes, pour l'utilisation et l'hébergement du logiciel de gestion de la bourse de l'emploi « RDVemploipublic.fr » permettant l'adhésion du Centre Départemental de Gestion de Seine-et-Marne.

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°1.

DIT que les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits aux budgets des exercices concernés.

Le Président,

Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne